Page: 1/9

Importeur:

Baustoff Arena AG Seestraße 123

CH-9326 Horn. Schweiz

info@baustoffarena.ch

Tel./Phone: +41 71 845 46 00

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 28.05.2024 Révision: 28.05.2024

Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Protection pour pierre - Steinschutz

Code du produit: 5013824 (CH)
 UFI: 0G40-G0NP-W00U-7S7V

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation Imprégnation protectrice

1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

Hersteller:
Alpin Chemie GmbH
Hindelanger Str. 29
D-87527 Sonthofen, Germany
Tel /Phone: +49,8321,6689,0

Tel./Phone: +49 8321 6689-0 info@alpin-chemie.de

· Service chargé des renseignements: info@alpin-chemie.de

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Emergency CONTACT (24-Hour-Number) international:

GBK GmbH - Global Regulatory Compliance +49 (0)6132-84463

Tox Info Suisse

Numéro d'urgence 24h/24: 145 (de l'étranger : +41 44 251 51 51)

Cas non-urgents: +41 44 251 66 66

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou de la préparation
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS08 danger pour la santé

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



GHS07

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger







GHS02 GHS07

GHS08

(suite page 2)

Page: 2/9

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 28.05.2024 Révision: 28.05.2024

Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: Protection pour pierre - Steinschutz

(suite de la page 1)

· Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

hydrocarbures, désaromatisés

· Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues

et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P331 NE PAS faire vomir.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

· Indications complémentaires:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

- 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Préparations

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:			
	hydrocarbures, désaromatisés	>50-≤100%	
Numéro CE: 919-857-5	♦ Flam. Liq. 3, H226; ♦ Asp. Tox. 1, H304; ♦ STOT SE 3, H336, EUH066		
	Résine de silicone alkyle avec des groupes alcoxy	>5-≤12%	
	♦ Flam. Liq. 3, H226		

Indications complémentaires:

Benzène (benzene, CAS 71-43-2) < 0,1%

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

CH/FR

Page: 3/9

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 28.05.2024 Révision : 28.05.2024

Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: Protection pour pierre - Steinschutz

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction
- Movens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13. Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

(suite page 4)

Page: 4/9

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 28.05.2024 Révision: 28.05.2024

Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: Protection pour pierre - Steinschutz

(suite de la page 3)

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant. Filtre A

· Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,35 mm

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- Temps de pénétration du matériau des gants KCL Camatril ® : 480 min
- Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

État physique
Couleur:
Odeur:
Seuil olfactif:
Point de fusion/point de congélation:

Liquide

Incolore
Caractéristique
Non déterminé.

Non déterminé.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

et intervalle d'ébullition 145 °C Inflammabilité Inflammable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

Inférieure: 0,6 Vol %
 Supérieure: 7 Vol %
 Point d'éclair 35 °C
 Température d'auto-inflammation 200 °C

• Température de décomposition: Non déterminé. pH Non déterminé.

· Viscosité:

Viscosité cinématique à 40 °C
 Dynamique:
 C <20,5 mm²/s
 Non déterminé.

(suite page 5)

Page: 5/9

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 28.05.2024 Révision: 28.05.2024

Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: Protection pour pierre - Steinschutz

(suite de la page 4)

· Solubilité

· l'eau: Pas ou peu miscible

· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur

log)

Non déterminé.

· Pression de vapeur à 20 °C: 0,3 hPa

Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C: 0,8 g/cm³
 Densité relative Non déterminé.
 Densité de vapeur: Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Liquide

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour

la sécurité

• **Température d'inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément. • **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des

mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

· Teneur en solvants:

· Solvants organiques: 93,3 %

Changement d'état

· Taux d'évaporation: Non déterminé.

Informations concernant les classes de

danger physique

Substances et mélanges explosibles
 Gaz inflammables
 Aérosols
 Gaz comburants
 Gaz sous pression

· **Liquides inflammables** Liquide et vapeurs inflammables.

Matières solides inflammables
 Substances et mélanges autoréactifs
 Liquides pyrophoriques
 Matières solides pyrophoriques
 Matières et mélanges auto-échauffants
 Substances et mélanges qui dégagent des

gaz inflammables au contact de l'eau néant
Liquides comburants néant
Matières solides comburantes néant
Peroxydes organiques néant

· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

métaux néant : Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

Page : 6/9

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 28.05.2024 Révision: 28.05.2024

Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: Protection pour pierre - Steinschutz

(suite de la page 5)

· 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:			
64742-48-	48-9 hydrocarbures, désaromatisés		
Oral	LD50	8.000 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	4.000 mg/kg (rat)	

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Mutagénicité sur les cellules germinales
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Toxicité pour la reproduction
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique
- Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Danger par aspiration
- Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- · 11.2 Informations sur les autres dangers
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

64742-48-9 hydrocarbures, désaromatisés

EC50 >1.000 mg/kg (daphnia)

· 12.2 Persistance et dégradabilité

La partie organique du produit est biodégradable.

Est facilement éliminable de l'eau.

- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Peut s'accumuler dans les organismes.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

(suite page 7)

Page: 7/9

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 28.05.2024 Révision: 28.05.2024

Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: Protection pour pierre - Steinschutz

(suite de la page 6)

- · 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Cat	· Catalogue européen des déchets		
07 (00 00	DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE	
		déchets provenant de la FFDU de produits chimiques issus de la chimie fine et de produits chimiques non spécifiés ailleurs	
07 (07 04*	autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques	

- Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- · ADR, IMDG, IATA UN3295
- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- · **ADR** 3295 HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A.
- · IMDG, IATA HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S.
- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR, IMDG, IATA



· Classe 3 Liquides inflammables.

· Étiquette 3

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA

• 14.5 Dangers pour l'environnement Non applicable.

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Attention: Liquides inflammables.

· Numéro d'identification du danger (Indice

Kemler): 30
• No EMS: F-E,S-D
• Stowage Category A

· 14.7 Transport maritime en vrac

conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.

(suite page 8)

Page : 8/9

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 28.05.2024 Révision: 28.05.2024

Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: Protection pour pierre - Steinschutz

· Indications complémentaires de transport:

(suite de la page 7)

· Catégorie de transport · Code de restriction en tunnels

· Quantités limitées (LQ)

· Quantités exceptées (EQ)

· ADR

· IMDG · Limited quantities (LQ)

Excepted quantities (EQ)

· "Règlement type" de l'ONU:

Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml D/E

Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 1000

UN 3295 HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A. 3,

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes ne sont pas applicables.

822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas applicables.

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques - Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**
- Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales:
- · Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe A (Classification propre)

(suite page 9)

Page: 9/9

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 28.05.2024 Révision: 28.05.2024

Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: Protection pour pierre - Steinschutz

(suite de la page 8)

· VOCV (CH) 93,32 %

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n.° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

· Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

· Service établissant la fiche technique: Laboratoire

· Contact: Laboratoire

Date de la version précédente: 27.05.2024
Numéro de la version précédente: 1.0

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3 STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration - Catégorie 1

* Données modifiées par rapport à la version précédente

CH/FR